

Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

N° 21 (Trimestriel) | Décembre 2015

& affluents

Le Hoyoux

sommaire

Bilan Meuse Aval **2** - Mehaigne **7** - Geer **8** - Hoyoux **10**
Focus sur les espèces exotiques envahissantes **12**
ITW **14** - En bref et agenda **15**



Joyeuses fêtes!

Les membres du Conseil d'Administration ainsi que l'équipe du Contrat de Rivière Meuse Aval vous souhaitent un joyeux réveillon et une excellente année 2017!

Bilan en chiffres et en images de quelques actions du programme d'actions 2014-2016

DÉCHETS ¹

- Organisation de 2 opérations rivières propres (2014-2016): 2X 700 bénévoles mobilisés, +/-24 tonnes de déchets collectés
- Animations «Déchets, Allez Ouste!» (2014): 29 animations de rue financées grâce aux subventions « À la poubelle »
- Achat de l'outil de sensibilisation « Halte aux OFNI's » (2016): placement de barrages flottants sur nos principaux cours d'eau et animations sur la durée de vie des déchets dans la nature

INVASIVES ²

- Participation au « Plan Berce » de la Région Wallonne
- Chantiers de gestion de la Balsamine (2014-2016): budget de 14.820€ pour l'engagement d'étudiants - 4.600 heures prestées
- Chantiers de gestion de l'hydrocotyle fausse-renoncule à Ciplet (Braives) (2014-2016): 230 heures de gestions

INONDATIONS ³

- Participation à l'élaboration des PGRI (2014): 139 actions inscrites au prochain programme d'actions 2017-2019
- Accompagnement des communes et proposition de nombreux aménagements dans la lutte contre les coulées boueuses (2014-2016)
- Séance d'information sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (2015) et proposition d'une fiche action sur ce thème à mettre en œuvre par le GAL jesuishesbignon.be





4



5



6



5



6



8



7



7

meuh
meuh

9



9

PESTICIDES (2015) ⁴

- 3 séances d'information à destination des agriculteurs - 87 agriculteurs informés
- Constitution d'un Groupe de Travail « zéro phyto » à destination des communes partenaires
- Animation « Alt Mr Pest'Ô » dans les écoles de Thimister-Clermont et Herve : 180 élèves
- Distribution de 2.000 sachets-cartes postales contenant des graines de plantes aromatiques lors des JWE

ÉPURATION ⁵

- Ensemencement biologique du Geer dans l'attente de la construction de stations d'épuration afin d'en réduire son envasement (2014-2016) : budget : +/- 100.000€ au total (communes, Province de Liège, SPW)
- Constitution d'un Groupe de Travail « épuration » au sein du Comité Local de la Gueule et réalisation d'un état des lieux actualisé en collaboration avec l'AIDE (2015-2016)
- Inauguration des stations d'épuration d'Amay (AIDE 2015) et d'Eghezée (INASEP 2015)

SIGNALETIQUE DES COURS D'EAU (2013-2016) ⁶

- 527 ponts équipés pour un budget total de +/- 12.400€

ANIMATIONS ⁷

- Organisation de l'exposition « Vies de rives, vie de rêve » sur le Castor à Braives (2014) et Visé (2015) : 340 élèves accueillis + 550 tout public
- Création de 4 nouveaux outils didactiques proposés lors des animations scolaires (2015-2016) : budget : 7.800€ - 2.600 enfants

CLOTÛRE DES BERGES ⁸

- 4 aménagements pilotes réalisés sur le bassin du Hoyoux en collaboration avec les GAL Pays des Tiges et Chavées, Pays des Condruses et Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz (2013-2014) : budget 14.000€
- Aide administrative aux agriculteurs pour l'introduction des demandes de subside pour la pose de clôtures et d'abreuvoirs (2014) : budget de 4.300€ pour 25 dossiers de demande de subsides rentrés

CAMPAGNE D'INVENTAIRE (2014-2015) ⁹

- 864 km parcourus - 5191 Points Noirs (PN) relevés dont 1848 Prioritaires. 1977 PN résolus depuis l'inventaire précédent

SUR LE BASSIN DU HOYOUX ¹⁰

- Participation à la rédaction de la monographie des sites karstiques sur les bassins du Hoyoux, de la Solières et des environs d'Andenne (2015-2016)
- Participation à l'étude des interactions eaux de surface-eaux souterraines menée par plusieurs laboratoires universitaires (Liège, Namur, Gembloux) et financée par la Direction des eaux souterraines du Service Public de Wallonie

SUR LE BASSIN DE LA MEHAIGNE ¹¹

- Découverte (2013) et quantification (2016) des populations de muette épaisses
- Travaux de réhabilitation de 4 frayères sur la Mehaigne réalisés grâce au soutien du Fonds Européen pour la Pêche et du Service Public de Wallonie (2014-2015): budget de 122.174 € (FEP) + 66.544 € (DCENN)



Le Comité Local

Mehaigne

Action 13Mv0808 ... et hors programme

RÉHABILITER LE PONT DE LA SOLIVE EN CONCERTATION AVEC LE GESTIONNAIRE DE COURS D'EAU ET IMPLANTATION D'UNE PASSE À POISSONS AU NIVEAU DU SEUIL DE LA SOLIVE À MOXHE

Ce mois de juin 2016, la Direction des Cours d'Eau Non Navigables a réalisé la consolidation des berges de la Mehaigne au lieu-dit Pont de la Solive à Moxhe (Hannut). La berge gauche en particulier était sujette à une érosion qui menaçait la passerelle piétonne dont le perré gauche a été restauré à cette occasion par la Commune de Hannut. Coût du chantier: 36.000 € à charge de la Région et 1.800 € à charge de la Commune.

Une passe à poissons a également été mise en place pour permettre le franchissement par la faune aquatique d'un seuil de 60 centimètres, reconnectant ainsi l'amont et l'aval de l'ouvrage. Ce seuil, implanté jadis par les pêcheurs au droit de la passerelle, a été maintenu en concertation avec les acteurs locaux pour 3 raisons: la difficulté technique d'une éventuelle suppression, afin d'assurer l'alimentation en eau de la frayère récemment restaurée à l'amont et enfin de permettre à l'asbl locale Moxhe Au Fil de l'Eau de continuer à organiser des balades en barques un week-end par an (pour lesquelles elle dispose d'une dérogation ministérielle, la Mehaigne étant non navigable). Elle est constituée de 4 bassins successifs en enrochements de 15 centimètres de haut, espacés de 4 mètres. Plus de 350 tonnes d'enrochements calcaires provenant d'une carrière de la région de Rochefort auront été nécessaires.

Deux nichoirs à martin-pêcheur doivent encore être installés afin de compenser la perte d'habitat engendrée par l'enrochement des berges. Le martin creuse en effet son terrier dans les micro-falaises qui apparaissent suite à l'érosion naturelle des berges des cours d'eau. Le CRMA assurera le suivi de ces nichoirs afin d'évaluer leur attractivité car il n'y a pas encore beaucoup d'expérience en la matière en Région wallonne. Une haie et des clôtures seront également plantées ce qui permettra de rétablir l'assise d'un sentier au niveau de l'emprise du chantier. Un pas de plus vers le rétablissement de la continuité écologique de la Mehaigne!





© Pierre Lorenzi



© Pierre Lorenzi



© CILE



© CILE

Le comité local Geer

Actions hors programme

LE MOULIN DE HOLLONGNE-SUR-GEER ÉQUIPÉ D'UNE NOUVELLE ROUE!

Les moulins à eau font partie des paysages, des villes et villages. Ils sont la force motrice d'antan pour la fabrication de farine, d'huile, d'aliments pour bétail,... Ce patrimoine historique nous raconte la vie des habitants, de son architecture, de la société passée mais peut nous écrire celle de demain.

Les biefs, les vannes, les barrages, les roues et les mécanismes fonctionnent parfois à nouveau pour produire de l'électricité. Le Moulin de Hollogne-sur-Geer fait partie de ce patrimoine qui traverse le temps grâce à des particuliers passionnés qui le restaure. Ses vieux mécanismes retrouvés dans les décombres ont été remplacés comme à l'origine pour comprendre son fonctionnement passé. En 2016, il a été équipé d'une nouvelle roue qui permet d'optimiser sa production hydro-électrique.

UNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX À ANS...

Les eaux, qui arrivent à la station d'Ans, proviennent de l'importante nappe aquifère de Hesbaye. Les 45 km de galeries (et les 17 km d'aqueducs de liaisons), captant l'eau dans la craie, traversent le sous-sol de 14 communes de Hesbaye. Il s'agit, de par son développement, d'un patrimoine exceptionnel et unique au monde. La nappe des craies de Hesbaye est l'une des ressources en eau les plus importantes de Wallonie tandis que la qualité des sols en fait aussi

l'une des régions avec les rendements agricoles parmi les plus élevés au monde. L'agriculture y est donc intensive.

L'eau et les sols sont deux richesses essentielles qu'il s'agit de faire coexister au profit d'une agriculture forte et durable qui préserve en même temps l'eau et l'environnement. Les agriculteurs n'ont pas ménagé leurs efforts ces dernières années pour réduire les pertes en azote et pesticides vers les eaux souterraines. En même temps, d'importants investissements ont été consentis par les citoyens pour l'assainissement des eaux usées et des mesures ambitieuses réduisent progressivement l'usage des engrais et des pesticides par les pouvoirs publics, les entreprises et les particuliers.

Malgré cela, il faudra longtemps avant de pouvoir constater une amélioration significative de la qualité des eaux souterraines. La dynamique des produits en question dans les sols impliquant d'importants retards à l'infiltration, la pollution des eaux est encore, aujourd'hui, le résultat de pratiques du passé. Vu l'importance stratégique de ce captage dans le schéma directeur régional, la CILE a décidé d'investir dans le traitement de l'eau des zones de Hesbaye les plus sensibles.

Auteur de l'article: Jean-Michel COMPERE

CURIEX D'EN SAVOIR PLUS ?

Des visites de ces lieux seront proposées durant les Journées Wallonnes de l'Eau 2017. Plus d'informations dans le prochain Meuse info!



Le Comité Local Hoyoux

UNE PÊCHE ÉLECTRIQUE POUR VÉRIFIER LA QUALITÉ DU HOYOUX

Le 29 septembre a eu lieu une pêche un peu singulière dans le Hoyoux. En effet, le personnel du SPW-Service de la Pêche et du DEMNA (Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole) était présent pour réaliser une pêche scientifique en aval du Pont de Bonne, après la confluence avec la Vyle. L'objectif est d'y vérifier la qualité biologique de la rivière.

Lors de cette pêche, les poissons ne sont pas capturés par des hameçons ou des filets, mais par ... un courant électrique ! Pour ce faire, un champ électrique continu est généré localement à l'aide d'un groupe électrogène. Le courant est transmis dans deux électrodes dont l'une -cathode- est fixe et simplement immergée, et l'autre -anode- est mise en mouvement par un opérateur qui prospecte à pied le cours d'eau en le remontant. Lorsqu'il arrive à proximité de l'anode, le poisson ne contrôle plus sa nage et est attiré vers elle comme un aimant. Le poisson « anesthésié » peut ainsi être récolté dans une épuisette et déposé dans une bassine où il pourra calmement récupérer du choc subi.

Les poissons sont alors triés, pesés et mesurés et ensuite relâchés sains et saufs dans la rivière. Les résultats de cette pêche sont très satisfaisants. Plus de 900 poissons représentés par 3 espèces ont été pêchés : truite fario, ombre et chabot. Ces espèces vivent typiquement dans les cours d'eau dont le fond est couvert de rochers, pierres, cailloux et graviers et dont les eaux sont fraîches et bien oxygénées. Elles sont également très sensibles à la qualité physico-chimique des eaux.

L'indice de qualité biologique estimé grâce à cette pêche est « bon » sur une échelle allant du mauvais au très bon en passant par médiocre, moyen et bon. Ceci est conforme aux objectifs fixés par la Directive Européenne sur l'Eau. La précédente pêche avait eu lieu en 2007 sur un autre secteur, proche de Vierset-Barse. Une côte d'indice identique avait été observée bien que la diversité de poissons y était plus grande. Le secteur étudié comportait en effet des zones de sédiments fins propices à la présence de la petite lamproie, qui n'a pas été observée cette fois-ci.

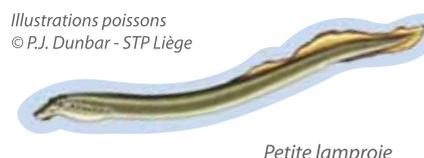
Envie d'en savoir plus sur les poissons et la pêche ? Vous pouvez commander le « Guide de détermination des poissons de Wallonie » auprès du SPW (081 33 51 58) pour 25€, visiter le site internet sur la biodiversité en Wallonie - biodiversite.wallonie.be - et celui de la Maison wallonne de la pêche - maisondelapeche.be.



Chabot



Ombre



Petite lamproie



Truite Fario

Illustrations poissons
© P.J. Dunbar - STP Liège



Focus

sur les espèces exotiques envahissantes

Les Espèces Exotiques Envahissantes, appelées également « espèces invasives », ce n'est pas une thématique nouvelle pour les contrats de rivière. Mais savez-vous que, depuis le 1er janvier 2015, l'Europe s'est doté d'un règlement (RE n°1143/2014) qui vise à apporter une réponse coordonnée pour prévenir et lutter contre toute une série d'espèces invasives responsables d'importantes nuisances environnementales ?

💧 Ce règlement se décline en 3 volets :

La prévention, la détection précoce et l'éradication, la mise en place de plans de gestion par les états membres.

Pour permettre l'application de ce nouveau règlement, une première liste de 37 espèces, contre lesquels les Etats Membres doivent agir, a été publiée le 13 juillet 2016.

💧 Celle-ci comprend :

9 espèces de mammifères, 7 espèces d'invertébrés, 14 espèces végétales, plantes aquatiques et terrestres, 4 espèces de poissons, reptiles et amphibiens, 3 espèces d'oiseaux.

💧 Issues de cette première liste, les 6 espèces suivantes ont déjà été observées sur le bassin de la Meuse Aval :

L'écrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*), le ragondin (*Myocastor coypus*), l'hydrocotyle fausse renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*), le myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*), la grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*), la tortue de Floride (*Trachemys scripta*).

Cette liste est dynamique et évolutive et sera complétée régulièrement à la demande des Etats Membres. Une première mise à jour est, d'ores et déjà, envisagée pour la fin 2017 et pourrait notamment reprendre la Balsamine de l'Himalaya, l'Ouette d'Egypte et le rat musqué.

En complément de cette réglementation, rien empêche les pays et régions de définir une liste plus étendue d'espèces si celles-ci impactent de façon importante son territoire.

Ainsi, même si la berce du Caucase n'est pas précisément reprise dans cette première liste, le « plan Berce » défini par la Région Wallonne, reste d'application.

Gageons que ce nouvel outil européen viendra en appui au travail déjà mené par les cellules des contrats de rivière et permettra peut-être de dégager de nouveaux moyens financiers pour lutter contre ces espèces.

► Pour consulter la liste complète des 37 espèces exotiques envahissantes arrêtée le 13 juillet 2016 : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/liste-d-especes-de-preoccupation-europeenne.html?IDC=6022>

► Vous souhaitez en savoir plus sur le règlement européen : http://ec.europa.eu/environment/nature/invasivealien/index_en.htm

Extrait du règlement européen n°1143/2014:

1. Les espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union ne peuvent pas, de façon intentionnelle:
 - a) être introduites sur le territoire de l'Union, y compris via le transit sous surveillance douanière par ce territoire;
 - b) être conservées, y compris en détention confinée;
 - c) être élevées ou cultivées, y compris en détention confinée;
 - d) être transportées vers, hors de ou au sein de l'Union, à l'exclusion du transport d'espèces vers des installations dans le cadre de l'éradication;
 - e) être mises sur le marché;
 - f) être utilisées ou échangées;
 - g) être mises en situation de se reproduire, de pousser ou d'être cultivées, y compris en détention confinée; ou h) être libérées dans l'environnement.
2. Les États membres prennent toutes les mesures nécessaires pour prévenir l'introduction ou la propagation non intentionnelle, y compris, le cas échéant, par négligence grave, d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union.



CROAA





Nom : CROQUET
 Prénom : Jean
 Organisme : BENE-ORAFTI
 Fonction : EHS Manager

1. Pour vous, quel est l'intérêt d'adhérer à un contrat de rivière ? D'où vient votre engagement ?

Par facilité ou ignorance de la part des concitoyens, l'entreprise est considérée à tort comme première source de pollution.

Prouver le contraire est difficile car l'entreprise ne représente pas l'autorité. Le gestionnaire du contrat de rivière l'est !

L'entreprise doit montrer justement qu'elle s'inscrit dans la durabilité et prouver à l'autorité la maîtrise et le respect absolu de ses normes de rejet.

Adhérer au contrat de rivière pour une entreprise est un engagement primordial qui permet de rencontrer et de communiquer avec des responsables qui ont tous la volonté de l'amélioration continue.

2. Dans la thématique de l'eau, qu'est-ce qui vous réjouit ou au contraire vous révolte le plus ?

La confiance se construit sur le long terme et il est important de la renforcer par des contacts réguliers. La transparence, la communication et le respect mutuel sont des atouts à maintenir. La surveillance par le gestionnaire du contrat de rivière est un autre atout qui met en valeur notre volonté de participer activement à l'objectif de connaître des rivières propres et transparentes. Voilà ce qui me réjouit le plus.

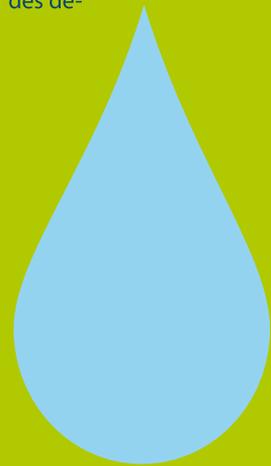
Bien au contraire, la stupidité réductrice de montrer du doigt l'entreprise comme source de pollution me révolte. Le comportement individuel d'une minorité qui continue à balancer des déchets de toute sorte dans la rivière me désole.

3. Dans le cadre de votre collaboration avec le contrat de rivière, avez-vous une bonne expérience à partager ?

J'ai rencontré dernièrement un riverain de 80 ans qui me disait que la rivière quand il était jeune était tellement polluée qu'elle était visqueuse ! Il se réjouit que ce ne soit plus le cas actuellement !

La rivière GEER est une voie d'eau non navigable, quelle bonne surprise de voir de temps à autre des kayaks avec à leur bord le gestionnaire et accompagnateurs du contrat de rivière pagayer sur le cours d'eau !

l'itw



agenda

CONFÉRENCE DE JEAN-MARIE STAPEN « QUELQUES OISEAUX DE CHEZ NOUS »

Visé, 10/02/2017 à 20h.

RDV Musée de Lanaye, Place Roi Albert.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS « BEWAPP »

Bassenge les 24, 25 et 26 mars.

Wasseiges : le 25 mars

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS « BEWAPP », CONFÉRENCE D'ADALIA ET AUTRES ACTIVITÉS SUR LE THÈME DE L'EAU

Donceel, le 25 mars. Midi, pains-saucisses pour les bénévoles.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS « BEWAPP » - APPEL À BÉNÉVOLE

Visé, le 25 mars.

Mise au vert des contrats de rivière de Wallonie

Le vendredi 18 novembre, l'ensemble des agents travaillant pour les contrats de rivière se sont retrouvés à Rochefort à l'invitation du Contrat de Rivière Lesse.

À l'ordre du jour, en matinée, une brève présentation de l'évaluation des PA 2014-2016 et des futurs PA 2017-2019 présentée par nos sympathiques coordinateurs régionaux, Augustin Smoos et Sven Abras, et la tenue de 3 groupes de travail (communication, inventaire et concertation). Et l'après-midi, visite des Grottes de Lorette et information sur les sites karstiques de ce site. **Merci la Lesse !**

Mise en ligne du nouveau Géoportail de la Wallonie

Ce mois d'août 2016 était mise en ligne la nouvelle mouture du Géoportail de la Wallonie.

Ce site rassemble les informations géographiques wallonnes et est accessible à tous, professionnels au sein de structures publiques ou privées mais également citoyens.

On pourra notamment y consulter les plans de secteur, l'occupation du sol, les sentiers ou les périmètres dédiés à la conservation de la nature (réserves naturelles, sites Natura 2000, etc.).

Comme la plupart des sites d'information géographique, WalOnMap permet de zoomer, de visualiser une portion de territoire définie grâce à un moteur de recherche, mesurer une distance ou une surface, interroger la base de données associée aux éléments cartographiques, etc.

En ce qui concerne l'Eau, on y trouvera notamment le réseau hydrographique, les limites des bassins versants, des masses d'eau de surface et souterraines, les captages et leurs zones de protection, les zones de baignade officielles, les limites de compétences des contrats de rivières (et bientôt leurs inventaires de terrain), les cartes d'aléa d'inondation et de risque de ruissellement, les sites hydroénergétiques, les obstacles à la libre circulation des poissons et les ouvrages permettant leur franchissement.

Cette nouvelle version se veut plus simple à utiliser. Elle propose également une fonction « voyage dans le temps ». Grâce à elle, le visiteur peut visualiser l'évolution d'une zone donnée depuis les cartes FERRARIS de 1777 jusqu'à nos jours.

Découvrez-le sur <http://geoportail.wallonie.be>

en bref

Contactez-nous!

COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > LISA NOËL

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - berwinne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GUEULE > LISA NOËL

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - gueule@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GEER > SANDRA GODFROID

Rue de Grand-Axhe 45E, 4300 Waremme - 019/32.49.30 - geer@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL HOYOUX > SYLVIE MESSIAEN

Chemin de Sandron 1A, 4570 Marchin - 085/31.71.74 - hoyoux@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - mehaigne@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 41 communes et villes partenaires (*Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Gembloux, Hannut, Havelange, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandrin, Ohey, Oreya, Plombières, Raeren, Remicourt, Thimister-Clermont, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt*).

Avec la collaboration du service Communication de la Ville de Huy.

Graphisme: Elise Latinne.

Éditeur responsable: Vincent Mignolet, président de l'asbl Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents.

Imprimé sur papier PEFC.



talon d'adhésion

Ou...
Abonnez-vous
en ligne sur
meuseaval.be

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.

Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom:

Par mail:

Par courrier:

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents: Place Faniel 8,
4520 Wanze | Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

